



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 24/02/2026
ID : 069-216902569-20260212-V_DEL_260212_9-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **12 février 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	29	6	8

Date de convocation le **6 février 2026**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Karim **BALIT**

V_DEL_260212_9

Renouvellement de l'accord cadre relatif à la fourniture et livraison de livres neufs non scolaires à destination de l'Atelier Léonard de Vinci et des bibliothèques municipales de Vaulx en Velin

Rapporteuse: Madame LAKEHAL

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOU**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Pierre **DUSSURGEY**, Yvette **JANIN**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Richard **MARION**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nassima **KAOUAH** donne pouvoir à Dehbia **DJERBIB**, Fatma **FARTAS** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Philippe **MOINE**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOU**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

La consultation a pour objet l’achat et la livraison de livres imprimés neufs non scolaires à destination de l’Atelier Léonard de Vinci et des bibliothèques municipales de Vaulx-en-Velin, pour le renouvellement de leurs collections, à destination de tous les publics.

Le précédent marché de fourniture et livraison de livres imprimés neufs non scolaires a été conclu le 4 décembre 2023 pour une période initiale de douze mois à compter de la notification du 1^{er} bon de commande, reconductible une fois douze mois. Les lots 2 et 3 ont été reconduits de manière anticipée le 12 septembre 2025 et prolongés par avenant au 31 décembre 2025.

L’ensemble des lots prennent fin le 31 décembre 2025.

Conformément aux articles L.2120-1, R2124-1, R2161-1 à R.2161-5 du code de la commande publique, une procédure d’appel d’offres ouvert pour la consultation des entreprises a été engagée le 17 juillet 2025.

La consultation est divisée en trois lots :

- lot 1 – Livres à destination des adultes et adolescents livres imprimés, livres audios, romans et documentaires, livres bilingues et en langues étrangères (à partir de onze ans) ; avec un montant maximum HT sur douze mois de 50 000€ ; et un montant maximum HT pour toute la durée de l’accord cadre de 200 000€ ;
- lot 2 – Livres à destination des enfants livres imprimés, livres audios, romans, albums et documentaires, livres bilingues et en langues étrangères (jusqu’à onze ans) ; avec un montant maximum HT sur douze mois de 30 000€ ; et un montant maximum HT pour toute la durée de l’accord cadre de 120 000€ ;
- lot 3 – Bandes dessinées-tous publics bandes dessinées, mangas et comics à destination de tous les publics ; avec un montant maximum HT sur douze mois de 30 000€ ; et un montant maximum HT pour toute la durée de l’accord cadre de 120 000€ ;

Il n’est pas prévu de montant minimum.

Chaque lot de l’accord cadre est mis en œuvre exclusivement par l’émission de bons de commandes au sens des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique (CCP).

Chaque lot de l’accord-cadre est mono-attributaire conclu pour une période de douze mois, à compter de la notification du 1^{er} bon de commande, reconductible trois fois douze mois sans que sa durée ne puisse excéder quatre ans.

Les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants pour chaque lot :

- Valeur technique notée sur 70 points ;
- Prix noté sur 15 points ;
- Valeur environnementale sur 15 points.

Aux termes de l’analyse des offres, la Commission d’Appel d’Offres (CAO), réunie le 13 novembre 2025, a classé les offres et a choisi les entreprises suivantes :

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise choisie
1	Livres à destination des adultes et adolescents livres imprimés, livres audios,	DECITRE

	romans et documentaires, livres bilingues et en langues étrangères (à partir de 11ans)	
2	Livres à destination des enfants livres imprimés, livres audios, romans, albums et documentaires, livres bilingues et en langues étrangères (jusqu'à 11 ans)	DECITRE
3	Bandes dessinées-tous publics bandes dessinées, mangas et comics à destination de tous les publics	LA BANDE DESSINÉE

Aux termes de l'article R.2152-6 du code de la commande publique, les offres sont classées par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution. Si le candidat retenu ne peut justifier de la régularité de sa situation fiscale et sociale, l'accord-cadre est attribué au candidat suivant. Ce classement est porté au procès-verbal de la commission d'appel d'offres.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Madame la Maire à signer chaque lot de l'accord-cadre relatif à l'achat et la livraison de livres imprimés neufs non scolaires à destination de l'Atelier Léonard de Vinci et des bibliothèques municipales de Vaulx-en-Velin, pour le renouvellement de leurs collections, à destination de tous les publics, avec les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres et à prendre toute mesure d'exécution relative à chaque accord-cadre.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à signer chaque lot de l'accord-cadre relatif à l'achat et la livraison de livres imprimés neufs non scolaires à destination de l'Atelier Léonard de Vinci et des bibliothèques municipales de Vaulx-en-Velin, pour le renouvellement de leurs collections, à destination de tous les publics, avec les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres et à prendre toute mesure d'exécution relative à chaque accord-cadre.

Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	35	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , David LAÏB , Mustapha USTA , Richard MARION , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 12 février 2026.



Le secrétaire de séance

Karim BALIT